

## Etalons Préfèrent :

La modification de l'article 13, paragraphe 8 concernant les règles appliquées pour l'octroi du Prédicat « **Préfèrent** » aux Etalons du Studbook a été votée lors de la dernière réunion du Conseil du Studbook en date du 28 novembre 2008.

Pour mémoire, le Prédicat « **Préfèrent** » est accordé aux reproducteurs apportant une contribution exceptionnellement positive à l'élevage du cheval Frison. Ce ne sont pas ses qualités personnelles (beauté, allures...) mais bel et bien celles de ses descendants qui lui donneront accès à ce prédicat aussi rare que convoité. Eh oui, non seulement il est demandé aux Etalons du Studbook d'être beaux et de bien se déplacer, mais encore... d'avoir de beaux bébés qui se déplacent tout aussi bien que leur papa !

En fait, le titre de Préfèrent est octroyé aux Etalons ayant apporté une contribution significative à l'Elevage du Frison, tant qualitativement que quantitativement.

Pour avoir une influence significative sur l'élevage, non seulement l'Etalon doit produire des chevaux de qualité, mais aussi en nombre suffisant.

Le nouveau texte prévoit :

La quantification de la qualité de l'Etalon sera calculée en multipliant le nombre de titres reçus par ses descendants par les facteurs suivants :

<u>Titre</u> :	<u>Facteur multiplicateur</u>
1. Juments, Hongres, Entiers déclarés Ster	1
2. Juments déclarées Crown (KRON)	5
3. Juments déclarées Model	10
4. Juments, Hongres, Mâles obtenant le titre Sport	15
5. Juments déclarées Préfèrent	15
6. Mère de prestige (Prestatie Moder) (Ayant donné naissance à trois produits avec Prédicat Sport)	20
7. Etalons admis au Studbook	25
8. Etalons approuvés sur la base de leur descendance	50
9. Mères d'Etalons admis au Registre du Studbook	20

Un Etalon ayant totalisé 1000 points au minimum se verra attribuer le titre.

Le titre de Préfèrent pourra être sollicité pour des Etalons ayant obtenu entre 700 et 1000 points. Toutefois, la décision finale les concernant reviendra à l'équipe d'inspecteurs du KFPS. Pour les Etalons entrant dans cette catégorie, des caractéristiques difficiles à quantifiées seront prises en compte telles que : pourcentage de poulains présentant des marques autorisées ou non, caractères etc.

Cinq Etalons du Studbook ont accédé à ce titre à la fois rare et très envié :

**Tsjalling 235 :**

Descendant d'Obscurant 150 Pref, Petit-fils de Ritske 202 Pref., ce fils de Hotse 223 a donné naissance à d'excellents étalons dont Ferdinand 252, père de Naen 264, lui-même déclaré Préférént.

Les produits de Tsjalling 235 étaient bien développés et présentaient de très bonnes allures.



**Jochem 259 :**

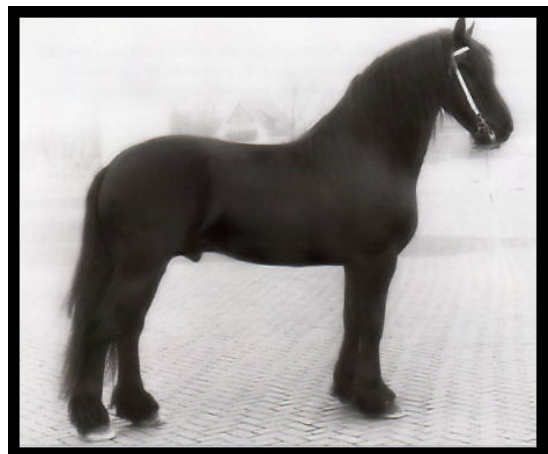
Petit-fils de Tetman 205, ce fils de Mark 232 Pref. a lui aussi donné naissance à plusieurs Etalons SB, dont Feitse 293, déjà Préférént !

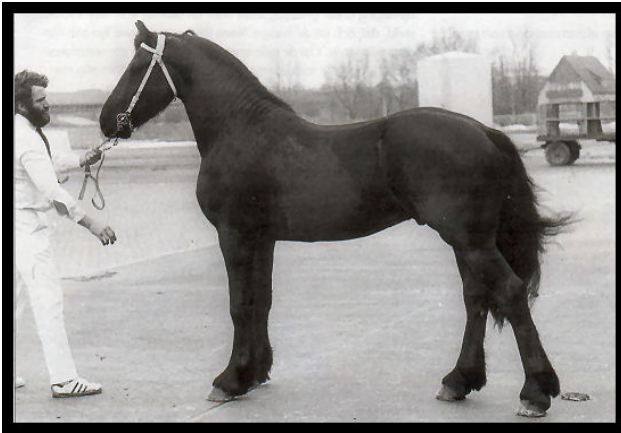
**Lammert 260 :**

Dans ses veines coule le sang de Age 168 aujourd'hui encore recherché car trop rare. Son fils Frans 289 a été exporté vers les U.S.A. ; il n'est autre... que le grand père de Fabe 289 !

Lammert a été stationné durant plusieurs années en France, précisément en Alsace. Chez nous, il jouit de ce fait d'une sympathie particulière.

Lorsqu'il a quitté ce monde pour le paradis des chevaux, Lammert 260 était âgé de 28 ans !





**Naen 264 :**

Fils de Ferdinand 252, petit-fils de Tsjalling 235 Pref. Ce descendant de Ritske 202 Pref. a apporté la modernité au Frison : tête fine, encolure longue, épaule oblique. Ses descendants étaient souvent jugés comme luxueux et typiques de la race.

**Tsjerk 328 :**

Agé de 18 ans, ce tout jeune homme est un fils de Feitse 293 Pref, également petit-fils de Jochem 259 Pref. Côté mère, on retrouve la lignée Age 168. Tsjerk est qualifié de Cheval au fort tempérament, un tempérament qu'il transmet à ses descendants.

